



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Communiqué de presse

Paris, le 30 avril 2013

YMAGIS LEVE 11,6 M€ A L'OCCASION DE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR NYSE EURONEXT PARIS

Prix définitif de l'Offre : 7,65 € par action

YMAGIS, le spécialiste des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, annonce la réussite de son introduction en bourse sur la marché réglementé de NYSE Euronext Paris, compartiment C.

A l'occasion de la réalisation de l'introduction en bourse, Jean MIZRAHI, Président d'YMAGIS déclare : *« Je tiens à remercier tous les investisseurs institutionnels et actionnaires individuels, français et européens, qui nous ont accordé leur confiance en participant à l'introduction en bourse d'YMAGIS. Grâce aux fonds levés, nous disposons des moyens financiers nécessaires pour développer et apporter à nos clients européens les solutions qui leur seront nécessaires pour tirer le meilleur parti des technologies numériques. Ces fonds permettront à YMAGIS de franchir une nouvelle étape de son développement et de créer de la valeur pour les actionnaires, avec pour ambition de devenir à terme le n°1 européen des services et des technologies numériques pour l'industrie du cinéma. Ensemble, nous allons construire le cinéma de demain »*

La demande totale exprimée s'est élevée à 14,5 M€, dont 14,0 M€ dans le cadre du Placement Global et 0,5 M€ dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert.

Le prix applicable au Placement Global et à l'Offre à Prix Ouvert a été fixé à 7,65 € par action, en bas de la fourchette indicative initialement proposée entre 7,65 € et 9,35 € par action.

Le nombre d'actions nouvelles émises par la Société dans le cadre de l'opération s'établit à 1.512.667, soit un flottant de 21,88% du capital et de 13,61% des droits de vote après prise en compte de la conversion des obligations convertibles.

L'allocation de ces nouveaux titres se répartit de la manière suivante :

- Placement Global : 1.445.581 actions allouées aux investisseurs institutionnels, soit 95,6% du nombre total des actions émises ;
- Offre à Prix Ouvert : 67.086 actions allouées au public, soit 4,4% du nombre total des actions émises. Le taux de service de l'Offre à Prix Ouvert sur les fractions d'ordres A1 et A2 sera de 100%.

Sur la base d'un total de 6.495.531 actions composant le capital social (incluant les 1.039.992 actions nouvelles issues du remboursement anticipé des obligations convertibles) et d'un prix de 7,65 € par action, la capitalisation boursière d'YMAGIS s'élève à 49,7 M€ à l'issue de la réalisation de l'opération.

Le règlement-livraison des nouvelles actions émises au titre du Placement Global et de l'Offre à Prix Ouvert interviendra le 6 mai 2013. Les actions seront admises à la négociation sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris, compartiment C, à compter du 7 mai 2013, en cotation en continu, sous le code **FR0011471291** et le mnémonique **MAGIS**.



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Principales caractéristiques de l'opération

Prix de l'Offre

- Le prix de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global est fixé à 7,65 € par action ;
- La capitalisation boursière à l'issue de l'opération s'établit à 49,7 M€.

Taille de l'Offre et produit brut de l'opération

- 1.512.667 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'Offre, étant précisé qu'aucune des cessions envisagées n'a été effectuée ;
- Le produit brut total de l'émission s'élève à environ 11,6 M€.

Répartition de l'Offre

- Placement Global : 1.445.581 actions nouvelles ont été allouées aux investisseurs institutionnels, soit environ 11,1M€ et 95,6 % du nombre total de titres offert ;
- Offre à Prix Ouvert : 67.086 actions nouvelles ont été allouées au public, soit environ 0,5 M€ et 4,4 % du nombre total de titres offert. Les fractions d'ordres A1 et A2 seront servies à 100%.

Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote

A l'issue de l'opération, et après prise en compte du remboursement anticipé des obligations convertibles, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Avant l'Offre		Après l'Offre (1)	
	% de capital	% droits vote	% de capital	% droits vote
Ymagis Holdings (2)	50,72%	50,72%	31,55%	38,79%
Sous-total OTC	24,64%	24,64%	22,58%	23,36%
Sous-total Odyssée Venture	24,64%	24,64%	23,99%	24,23%
Actionnaires historiques	100,00%	100,00%	78,12%	86,39%
Public			21,88%	13,61%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

- (1) Après prise en compte de l'augmentation de capital et des 1 039 992 actions nouvelles issues du remboursement anticipé des obligations convertibles
- (2) La répartition du capital et des droits de vote d'Ymagis Holdings est la suivante à la date du présent document :
- Jean MIZRAHI (actuel PDG de Ymagis SA) : 81,04 %
 - Six salariés (dont aucun ne détient plus de 5,92%) : 16,40 %
 - Deux personnes physiques (anciens salariés) : 2,56%

Caractéristiques des titres YMAGIS

- Libellé : YMAGIS
- Code ISIN : FR0011471291
- Mnémonique : MAGIS

Calendrier de l'opération

- 6 mai 2013 : règlement / livraison des titres
- 7 mai 2013 : début des négociations sur NYSE Euronext



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

- 30 mai 2013 : date limite d'exercice de l'Option de Surallocation

Intermédiaires financiers et conseils

Les partenaires de l'opération



Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par les Autorités des marchés financiers le 17 avril 2013 sous le numéro 13-165, composé du document de base enregistré le 9 avril 2013 sous le numéro I. 13-012, et d'une note d'opération, sont disponibles sans frais auprès d'YMAGIS (106-108 rue La Boétie 75008 Paris), ainsi que sur les sites Internet d'YMAGIS (www.ymagis.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

YMAGIS attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré par les Autorité des marchés financiers et plus particulièrement sur les facteurs de risques suivants :

- De nouvelles solutions de financement pourraient apparaître suite à l'arrêt programmé du système de VPF, notamment pour financer le renouvellement des équipements numériques ; et
- Risques liés aux engagements hors bilan générés par l'activité Tiers Collecteur.

ainsi que sur les facteurs de risques liés à l'Offre décrits au chapitre 2 de la Note d'Opération.

A PROPOS D'YMAGIS :

Créée en 2007 et contrôlée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS (www.ymagis.com) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs, aux distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires et aux exploitants de cinéma, afin d'assurer une transition harmonieuse de leurs activités du 35mm au numérique, d'en maîtriser les coûts et d'en tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier. L'offre d'YMAGIS couvre deux pôles d'activité : la gestion des VPF (Virtual Print Fees ou frais de copie virtuelle) et les services aux exploitants et aux producteurs / distributeurs : vente et installation d'équipements pour les cinémas, maintenance et infogérance des matériels de projection numérique, location de lunettes 3D actives, préparation et distribution des DCP/KDM, et postproduction. Le laboratoire numérique d'YMAGIS livre ainsi chaque semaine aux salles de cinéma des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs.

CONTACTS

YMAGIS

Jean-Marie DURA
Directeur général délégué
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Alexandre COMMEROT
Charlène MASSON (relations presse)
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ymagis@actifin.fr

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Aucune offre d'actions n'est faite, ni sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'AMF sur un prospectus composé du document de base objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions YMAGIS aux Etats-Unis. Les actions YMAGIS ne pourront être vendues aux



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. YMAGIS n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.